



Communauté de Communes du Pays Solesmois
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

APPROBATION
27 Septembre 2017
Commune de Vertain

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du :
27/09/2017

Le Président



Avertissement :

Le territoire est concerné par le risque d'inondation par débordement sur la vallée de l'Écaillon et de la Selle, la zone d'aléa est identifiée au zonage par un indice "I".

Le territoire est concerné par le risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse lié au retrait-gonflement des sols argileux, avant tout engagement de travaux, il convient de consulter un bureau spécialisé en études de sols pour la réalisation d'une étude géotechnique relative à la portance des sols et qui déterminera les mesures à prendre en compte pour la stabilité et la pérennité de la construction projetée.

Le territoire est concerné par le risque sismique d'aléa 3, des règles de construction parasismiques doivent être appliquées.

Le territoire est concerné par le risque de mouvement de terrain, des règles de construction doivent être appliquées.

Le territoire est concerné par le risque de remontée de nappes phréatiques.

Le territoire est concerné par le risque de présence d'engins de guerre, il est nécessaire de prendre toutes les dispositions nécessaires dans les secteurs concernés.

Légende du zonage :

- Limite de zone
- Zonage :
 - UA : zone urbaine mixte correspondant à la centralité de l'intercommunalité
 - UB : zone urbaine mixte correspondant aux centres des bourgs
 - UC : zone urbaine mixte correspondant aux secteurs de développement récents
 - UE : zone urbaine spécifique à vocation économique
 - IAU : zone à urbaniser mixte à vocation principale habitat
 - IAUE : zone à urbaniser spécifique à vocation principale économique
 - A : zone agricole
 - N : zone naturelle et forestière
- Informations :
 - Localisation indicative des bâtiments agricoles
 - Constructions réalisées et non inscrites au cadastre
- Éléments identifiés au titre du code de l'urbanisme :
 - Emplacement réservé
 - Espace Boisé Classé au titre du code de l'urbanisme
 - Élément de patrimoine bâti protégé au titre du code de l'urbanisme
 - Élément hydrographique protégé au titre du code de l'urbanisme
 - Ripisylvie protégée au titre du code de l'urbanisme
 - Élément paysager protégé au titre du code de l'urbanisme
 - Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Bâtiment agricole pouvant bénéficier d'un changement de destination au titre du code de l'urbanisme
 - Présence d'une zone de risque de mouvement de terrain (source communale)
 - Linière de haies protégée au titre du code de l'urbanisme
 - Chemins protégés au titre du code de l'urbanisme
- Secteurs soumis à des risques :
 - secteur indicé (1) soumis au risque d'inondation par débordement de la Selle et de l'Écaillon
 - secteur indicé (2) soumis au risque d'inondation par débordement de la Selle et de l'Écaillon où les nouvelles constructions sont interdites
 - secteur indicé (3) soumis au risque d'inondation par ruissellement
 - secteur indicé (4) soumis au risque d'effondrement de cavité souterraine
 - Axe de ruissellement avec dispositions particulières 20 mètres de part et d'autres de l'axe
 - Présence d'un risque ponctuel de mouvement de terrain (source communale)
- Prescriptions particulières :
 - secteur indicé (pi) correspondant au périmètre de protection immédiat des captages
 - secteur indicé (pr) correspondant au périmètre de protection rapproché des captages
 - secteur indicé (pe) correspondant au périmètre de protection éloigné des captages
 - secteur indicé (pn) correspondant à une zone de présomption de zone à dominante humide (source SDAGE Artois Picardie)

Liste des éléments de patrimoine protégé au titre du code de l'urbanisme

Número	Description	Commune
D1	Bât agricole	Escamain
D10	Eglise Saint-Jean-Baptiste	Escamain
D11	Moulin et chute d'eau	Escamain
D12	Font de Saint-Toussaint	Escamain
D2	Bâtisse de carrière	Escamain
D3	Bâtisse de carrière	Escamain
D4	Calvaire	Escamain
D5	Chapelle	Escamain
D8	Chapelle	Escamain
E10	Ferme du cour à Rieux- Ancien prieuré de l'abbaye d'Anchin, soubassement grès, porche surmonté d'un pigeonnier; Wimbergues	Saint-Martin-sur-Ecaillon
G10	Kilisque	Solesmes
G13	Marché couvert	Solesmes
G2	Ancienne banque de France	Solesmes
G8	Calvaire	Solesmes
J1	Calvaire	Vertain
M1	Blocus. Arbre de vie	Saint-Python
M10	Plan de pignon	Saint-Python
M12	Arbre de vie	Saint-Python
M14	Arbre de vie, soubassement grès	Saint-Python
M16	Plaque commémorative	Saint-Python
M18	Pignon à rue	Saint-Python
M19	Arbre de vie, soubassement grès	Saint-Python
M2	Arbre de vie, soubassement grès	Saint-Python
M21	Pignon à rue	Saint-Python
M22	Arbre de vie, soubassement grès	Saint-Python
M24	Arbre de vie	Saint-Python
M25	Arbre de vie	Saint-Python
M26	Croix de ferme	Saint-Python
M27	Pignon à rue	Saint-Python
M3	Blocus	Saint-Python
M4	Plan coupé sur pignon	Saint-Python
M5	Arbre de vie, soubassement grès	Saint-Python
M6	Ancien presbytère	Saint-Python
M7	Arbre de vie, soubassement grès	Saint-Python
M8	Arbre de vie, soubassement grès	Saint-Python
M9	Arbre de vie	Saint-Python

Liste des emplacements réservés

Número	Vocation	Bénéficiaire	Surface en m²
ER15	Aménagement de sécurité	Commune de Romeries	33 m²
ER16	Aménagement d'une saison douce	Commune de Romeries	237 m²
ER17	Aire de retournement	Commune de Romeries	13 m²
ER19	Aménagement d'une saison douce	Commune de Escamain	1195 m²
ER7	Aménagement d'une saison douce	Commune de Escamain	89 m²
ER8	Aménagement d'une saison douce	Commune de Escamain	120 m²
ER9	Élargissement de la voie	Commune de Escamain	367 m²
ER10	Élargissement du trottoir	Commune de Escamain	32 m²
ER12	Création de stationnement	Commune de Escamain	541 m²
ER14	Élargissement de la voie	Commune de Vertain	66 m²
ER36	Élargissement de la voie	Commune de Vertain	23 m²
ER7	Aire de retournement	Commune de Vertain	337 m²
ER38	Élargissement de la voie	Commune de Vertain	35 m²
ER20	Aggrandissement du cimetière	Commune de Saint-Python	1520 m²
ER9	Calvaire	Commune de Vertain	28 m²
ER23	Création d'un accès à la zone à urbaniser	Commune de Solesmes	1212 m²
ER24	Création d'un accès piétonnier	Commune de Solesmes	33 m²
ER25	Création d'un accès piétonnier	Commune de Solesmes	68 m²
ER26	Création d'un accès à la zone à urbaniser	Commune de Solesmes	642 m²
ER35	Élargissement de la voie	Commune de Vertain	51 m²

